



Commune de
BARBERY

dossier n° DP 060 045 17 T0005

date de dépôt : 31 juillet 2017

demandeur : VALOIS ENERGIE, représentée
par Monsieur Pierre Henri ROLAND

pour : Création d'une lagune d'une capacité de
12 000 m3 pour stockage de digestat

adresse terrain : lieu-dit « Saint Nicolas » à
BARBERY (60810)

**CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION
PREALABLE DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA
COMMUNE DE BARBERY**

Le maire de la commune de Barbery certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable présentée par VALOIS ENERGIE, enregistrée sous le numéro **DP 060 045 17 T0005** pour le projet ci-dessus référencé depuis le 31 août 2017.

Ce certificat est délivré en application de l'article R 424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Barbery, le 23/10/2017

Le maire,

Dimithi ROLAND



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales le

Commune de PEROY LES GOMBRIES

date de dépôt : 31 JUILLET 2017

demandeur : Valois Energie représenté par M.
Roland Pierre Henri

pour : Création d'une lagune

adresse terrain : lieu-dit : les justices, à
PEROY-LES-GOMBRIES (60440)

dd

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Péroy-les-Gombries

Le maire de Péroy-les-Gombries,

Vu la déclaration préalable présentée le 31 juillet 2017 par Valois Energie représenté par Monsieur Roland Pierre Henri, demeurant 6 rue de Meaux à Barbery (60810);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour une création d'une lagune ;
- sur un terrain situé lieu-dit : les justices, à Péroy-les-Gombries (60440) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme ;

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

A PEROY-LES-GOMBRIES, le 30 août 2017


Le Maire,
Richard KUBISZ



Commune de PEROY-LES-GOMBRIES

date de dépôt : 27 juin 2018

demandeur : VALOIS ENERGIE, représenté
par Monsieur ROLAND Pierre-Henri

pour : La création d'un bassin de 3000m3 pour
le stockage de digestat en vue d'épandage
dans les champs.

Adresse terrain : Lieu-dit « Les Hureaux », à
PEROY-LES-GOMBRIES (60440)

BF

ARRÊTÉ
accordant un permis de construire
au nom de la commune de Péroy-les-Gombries

Le Maire de Péroy-les-Gombries,

Vu la demande de permis de construire présentée le 27 juin 2018, par VALOIS ENERGIE, représenté par Monsieur ROLAND Pierre-Henri, demeurant 6 Rue de Meaux, à Barbery (60810) ;

Vu l'objet de la demande :

- pour la création d'un bassin de 3000m3 pour le stockage de digestat en vue d'épandage dans les champs ;
- sur un terrain situé Lieu-dit «Les Hureaux », à Péroy-les-Gombries (60440) ;

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment l'article R 111-27 qui dispose que : « Le projet peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales si les constructions, par leur situation, leur architecture, leurs dimensions ou l'aspect extérieur des bâtiments ou ouvrages à édifier ou à modifier, sont de nature à porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages naturels ou urbains ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales » ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme ;

Vu le règlement de la zone A ;

Vu les plans et documents annexés à la présente demande ;

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire est ACCORDE.

A PEROY LES GOMBRIES, le 24 août 2018


Le Maire,
Richard KUBISZ